Revue d'histoire de l'Amérique française



LACOUR-GAYET, Robert, *Histoire du Canada*. « Les Grandes études historiques ». Fayard, 1966. Avant-propos, prologue, index. 605 p.

Denis Vaugeois

Volume 20, numéro 4, mars 1967

URI : https://id.erudit.org/iderudit/302633ar DOI : https://doi.org/10.7202/302633ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé) 1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Vaugeois, D. (1967). Compte rendu de [LACOUR-GAYET, Robert, *Histoire du Canada*. « Les Grandes études historiques ». Fayard, 1966. Avant-propos, prologue, index. 605 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20(4), 659–664. https://doi.org/10.7202/302633ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1967

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



LACOUR-GAYET, Robert, *Histoire du Canada*. "Les Grandes études historiques". Fayard, 1966. Avant-propos, prologue, index. 605 pages.

M. Lacour-Gayet admet, en avant-propos, "avoir été fort embarrassé lorsque, il y a trois ans, la Librairie Fayard lui demanda d'écrire l'histoire du pays. J'hésitai longtemps, préciset-il, puis j'eus la présomption d'accepter. Il me sembla que s'il existe aujourd'hui une nation (sic) qu'il est impossible de comprendre en ignorant d'où elle vient, c'est assurément la Confédération canadienne".

Il n'entend pas "faire œuvre nouvelle", ni livrer des "documents inédits" ou des "faits inconnus". "Le terrain était déblayé par mes prédécesseurs", écrit-il.

Disons tout de suite que si l'entreprise de M. Lacour-Gayet est parfaitement légitime, elle n'en comporte pas moins des limites sérieuses. Qu'un Français tente de mieux faire connaître à ses compatriotes le Canada, fort bien. Mais encore fautil qu'il soit familier avec son sujet. Parmi les dix ouvrages d'histoire déjà publiés par l'auteur, pas un seul ne traite du Canada.

Un livre d'histoire se justifie autant dans un effort de diffusion de la connaissance historique que dans une perspective de recherche. Que le livre de M. Lacour-Gayet n'apporte rien de neuf ne nous indispose pas le moins du monde. Au contraire.

Face à l'histoire du Canada, L.-G. se présente comme un vulgarisateur dont l'effort a pour but d'intéresser le plus de lecteurs possible. Personnellement, nous avons pour la vulgarisation sérieuse beaucoup d'admiration et de sympathie. Ce genre, comme l'a écrit récemment Arthur Schlesinger, "invite l'historien à se rappeler que l'Histoire peut être fascinante sans être pour autant fantaisiste, et rigoureuse sans être nécessairement ennuyeuse".

Considérée sous l'angle de l'honnête vulgarisation que vaut l'Histoire du Canada publiée par Fayard? Quels sont les "prédécesseurs", pour reprendre le mot de l'auteur, qui l'ont le plus influencé?

Cette question est primordiale. L'auteur sera en effet sans cesse à la merci d'un ou deux historiens, selon le sujet ou la période qu'il traite. Un rapide coup d'œil à la bibliographie n'est guère rassurant. On s'étonne en effet du peu de place qu'occupent les historiens québecois. Parmi les "ouvrages généraux relatifs aux Canadiens français", ne se trouve aucun des ouvrages de Brunet, Frégault, Tessier, Trudel, Hamelin, Ouellet ou Nish. Bien plus, les ouvrages de ces mêmes auteurs apparaissent rarement dans la "bibliographie par chapitre".

Ainsi, L.-G. a traité des premières découvertes et des voyages de Jacques Cartier sans consulter Groulx, La découverte du Canada: Jacques Cartier (Montréal, 1966) ou Trudel, Les Vaines Tentatives (1524-1603) (Fides, 1963). Il utilise (si peu!) l'édition de 1882 de Pierre Boucher et ignore celle de 1964 (Société historique de Boucherville) qui comprend d'excellentes études. Il oublie le très beau livre de Groulx, Notre Grande aventure lorsqu'il nous parle des explorations. Toujours pour la période française, il néglige tout à fait les études de Guy Frégault, Jean Hamelin, Cameron Nish ou Michel Brunet. Parfois certains titres apparaissent en bibliographie comme La Guerre de la Conquête ou Canadians et Canadiens, mais l'auteur ne s'en est pas servi.

En somme, L.-G. a écrit ces deux cents premières pages, soit celles accordées à la période française, en ignorant passablement Groulx et Trudel et presque entièrement Guy Frégault, sauf peut-être pour présenter la déportation des Acadiens et l'intendant Bigot. Iberville le conquérant n'a pas servi et Le grand Marquis est demeuré inconnu (ou mal connu, comme on le verra).

Les excellents articles de Léo-Paul Desrosiers parus dans les *Cahiers des Dix* ou son étude *Iroquoisie* ne lui ont pas été nécessaires non plus pour présenter les guerres iroquoises.

Des remarques semblables pourraient être faites pour la période d'après 1760. Par exemple, il traite des troubles de 1837-38 sans consulter les études de Rumilly, Filteau, Fauteux ou David.

On pourrait résumer en disant que L.-G. a bâti sa synthèse du régime français à l'aide de Bruchési, Girard, de Bonnault, Charlevoix, Lemonnier, Parkman, Salone, La Roncière et en recourant aux textes de Biggar, Rochemonteix... Pour la période anglaise, il a manifestement eu recours aux historiens

anglais tels Burt, Cook, McInnis et Morton. Cet attrait pour l'historiographie anglaise va si loin que l'auteur indique dans sa bibliographie les versions anglaises des "brochures" de Brunet (:587) Frégault (:581), Trudel (:578) et Ouellet (:583) publées par la Société historique du Canada. On comprend mal qu'un Français ait préféré lire dans une traduction anglaise, les trop rares ouvrages qu'il a consultés de nos historiens. La même remarque vaut pour le Report of the Royal Commission on Dominion Provincial Relations (Ottawa, 1940). A noter qu'il évite le fameux Rapport Tremblay et son analyse des problèmes constitutionnels.

Quels sont les effets d'une bibliographie ainsi orientée ?

Le régime français a paru à Lacour-Gayet bien fade. Pour lui, point de "grande aventure". Ces coloniaux qui aspirent à reconnaître et à contrôler l'Amérique du Nord l'énervent. Pourquoi ne se sont-ils pas accrochés sagement aux rives du Saint-Laurent? L'entreprise de La Salle et Tonti au Mississipi est "grandiose", mais "il faut l'avouer, absurde" (:131).

De la lettre de l'intendant Talon, en date du 2 novembre 1671, il dira qu'elle fait "plus d'honneur au patriotisme de son signataire qu'à son jugement" (:121).

Pierre Le Moyne d'Iberville ne l'impressionne guère plus et il croit bon de noter l'épisode du *Pélican* où "l'héroïsme et la chance nous (sic) apportèrent la victoire" (:150).

Parmi les grands oubliés, figure hélas l'intendant Hocquart à qui l'auteur règle son dû en disant qu'il fut vingt ans en Nouvelle-France (:155). De la même façon, une demi-ligne lui suffit pour rappeler qu'un "fort est édifié à Trois-Rivières" (:73). Il tient cependant à nous entretenir des querelles de La Tour et d'Aulnay (:103) et des ruses de la femme Bazire (:130).

L'attitude d'indifférence de l'auteur fait place à une curieuse sévérité lorsqu'il aborde Vaudreuil. Il a lu Burt, il a ignoré Frégault. Le grand Marquis était "enclin à une omniscience assez naïve". "C'était un faible, précise-t-il, laissons-lui le bénéfice de cette faiblesse et abstenons-nous de porter un jugement sur les relations trop confiantes qu'il entretint avec les milieux les plus corrompus de la colonie" (:189).

Montcalm, par contre, hérite de la sympathie de l'auteur qui le dit "prêt à atténuer les heurts, sacrifiant les susceptibilités au bien public"! (:189).

S'il faut en juger par ses propos au sujet de Vaudreuil ou d'Iberville et par son jugement sur la Conquête, il faut bien se rendre à l'évidence qu'il a ignoré l'œuvre d'un des meilleurs historiens du Québec.

Il n'en commet pas moins un paragraphe étonnant en concluant sur le régime français. "En 1760, écrit-il, le Canada avait pris conscience de lui-même. Epreuves et joies communes avaient tissé entre ses habitants le lien mystérieux qui, d'un peuple, fait une nation. L'opposition qui se manifesta entre Montcalm et Vaudreuil ne fut que l'illustration d'états d'âme de plus en plus opposés chez les Français de la métropole et chez ceux de la colonie. Bougainville dramatise sans doute lorsqu'il va jusqu'à écrire: "Il semble que nous soyons d'une nation différente, ennemie même..."; ou encore: "Il semble que ce soient deux corps qui ne peuvent s'amalgamer ensemble." "Dite sous une forme moins brutale, l'idée était juste. Les soixantecinq mille sujets du Roi en la Nouvelle-France aspiraient vaguement, déjà, à l'autonomie (:202)."

Les lignes qui suivent ce jugement valent d'être résumées. Cédant à l'imagination, l'auteur suppose une victoire "française" en 1760. Par la suite, la Nouvelle-France aurait imité les colonies anglaises vers 1775 ou encore, "catholique et traditionaliste" (elle l'était déjà?), elle aurait renié la France de 1789 ou de 1793. "Dans les deux cas, la séparation (...) se fût effectuée de manière brutale, laissant derrière elle des séquelles de violence, sinon de haine" (:203). Le Canada aurait alors grandi en reniant ses origines, alors que le fait de la Conquête rendit la France "psychologiquement présente", bien que évidemment, elle quitta "matériellement". Une boutade? Non. "C'est en 1760, conclut l'auteur, que commence réellement leur histoire (celle des Canadiens français). Jusque-là, il n'avaient que connu des espérances sans lendemain; désormais, en dépit des obstacles, leur évolution ne cessera d'être ascendante (:203)."

Plus loin, il dira de Carleton: "mérite-t-il vraiment la réputation d'homme d'Etat qui lui fut faite?" A l'aide de Burt, il affirme que non. "Il se trompa lourdement sur l'état d'âme des Canadiens", note-t-il à propos de Carleton. Quand et comment, aimerions-nous savoir? Et si c'était Burt qui se trompait "lourdement"? M. Lacour-Gayet serait bien attrapé.

D'Haldimand il écrit: "Il réussit à se faire dans l'histoire une réputation de tyran que ses actes ne justifient guère." Se référant à "des recherches récentes", Lacour-Gayet corrige. Il oublie trop facilement cette habitude qu'ont certains de nos historiens de se trouver un prédécesseur qui a prétendu le contraire de ce qu'ils se préparent à affirmer.

Que de choses à dire de son étude du "Canada britannique" (1760-1867) et du "Canada canadien" (1867-1966). Très rapidement, retenons ses propos assez durs à l'endroit de Papineau et de Mackenzie et son admiration pour Howe (:279 sq.). En général, il nous a paru que ce qu'il dit de Papineau (:254) pourrait s'appliquer à la plupart des premiers ministres du Québec.

Nous ne pouvons taire quelques dernières remarques.

Est-il bien vrai que les Résolutions Russell suggéraient la suspension de la constitution et l'union des deux Canadas (:257)? Si la langue française perd son caractère officiel avec l'Acte d'Union (:273), peut-on savoir quand elle l'avait acquis ? L'auteur répète alors une erreur commise précédemment (:242). Est-ce que Londres ne sera pas aussi silencieuse que le Traité de Paris en face de la proposition de l'Assemblée du B.-C. de 1792 ?

Le Conseil législatif du B.-C. en 1791 comptait-il seize ou quinze membres (:244) ?

En quel sens peut-on dire que l'Ile du Prince-Edouard devient "colonie indépendante" en 1769 ou que le Nouveau-Brunswick acquiert une "existence autonome à partir de 1784"?

S'il est exact de souligner que le Canada fut représenté lors des négociations du traité de Washington (1871), ne convient-il pas de mentionner quelle piètre figure y fit John Macdonald qui revint avec un droit de circuler sur les cours d'eau de l'Alaska!

Que pensent MM. Trudeau et Pelletier du jugement de l'auteur au sujet de Cité Libre qu'il qualifie de "revue de tendances socialisantes et nationalistes" (:558)?

On ne peut passer sous silence non plus l'équivoque avec laquelle il parle des deux "Indépendants" élus à l'Assemblée législative du Québec, le 5 juin 1966. L'allusion aux voix recueillies par Pierre Bourgault fera comprendre à plusieurs qu'il s'agit de deux "indépendantistes". M. Lacour-Gayet est sans doute en avance d'une élection! Par ailleurs, il retarde de quelque 90 ans lorsqu'il écrit: "en 1963, fut créé un ministère de l'Instruction publique"! (:566).

Décidément l'auteur n'est pas à son meilleur dans ses dernières pages. Sa façon de résumer le Rapport Parent fait frémir tout autant que son unique référence au Rapport Tremblay. Que penser encore des titres généraux donnés aux trois grandes divisions de son ouvrage: un "Canada français", en réalité Nouvelle-France; un "Canada britannique", tantôt "Province de Québec", tantôt Haut et Bas-Canada; un "Canada canadien" à partir de 1867. Pourquoi pas plutôt vers 1848, alors que s'acquiert l'autonomie interne, ou vers 1931 où se parachève l'autonomie externe. Quoiqu'il en soit l'autonomie interne coïncide pour l'auteur avec "les débuts du régime parlementaire". Question de définition, sans doute.

Toutes ces remarques, peccadilles pour les unes, erreurs ou imprécisions graves pour d'autres, n'enlèvent pas à l'intérêt que le lecteur moyen prendra à parcourir cet ouvrage.

Le sens de la fraîcheur, de la découverte ou de l'inédit qui anime Lacour-Gayet l'amène à nous rappeler plusieurs faits savoureux et plusieurs textes fort bien choisis. Înutile de dire qu'un minimum de références auraient été appréciées. Ne futce que pour identifier les historiens cités qui demeurent le plus souvent dans l'anonymat.

Sans doute, pourrions-nous dire de l'auteur ce qu'il note lui-même à propos de Lescarbot: "Il était de ces hommes qui abhorrent la spécialisation, et dont l'intelligence est suffisante pour réussir — plus ou moins bien — dans les genres les plus divers."

Cet ouvrage de M. Lacour-Gayet contribuera certes à mieux faire connaître l'histoire du territoire canadien. Bien écrit, parsemé d'anecdotes et de citations savoureuses, il est assuré d'un bon succès.

DENIS VAUGEOIS